



Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté : 18 conférences en région pour mobiliser les acteurs

Paris, le 30 novembre 2018

La mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté annoncée par le Président de la République le 13 septembre repose sur l'implication forte des territoires.

Afin d'identifier les chantiers prioritaires d'action et mobiliser les différents acteurs dans chaque région, **Olivier Noblecourt**, délégué interministériel à la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, organise une série de conférences en présence des collectivités, services de l'Etat, associations et travailleurs sociaux.

Christelle Dubos, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé, chargée du portage de la stratégie au sein du gouvernement, clôturera les conférences de Toulouse, Strasbourg, d'Ile-de-France et d'outremer.

Des conférences en région pour définir les chantiers prioritaires

Le succès de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté repose sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs agissant sur le terrain pour les publics les plus vulnérables. Dans cette optique, **Olivier Noblecourt** anime une série de conférences régionales qui permettent de définir les objectifs et les chantiers de politiques sociales localement et mettre en place des animateurs pour chacun des chantiers.

15 chantiers ont été identifiés :

- Développement de l'offre d'accueil du jeune enfant et de la mixité sociale
- Plan de formation des professionnels de la petite enfance en lien avec l'Éducation nationale
- Développement de l'offre pour la parentalité/centres sociaux
- Accompagnement des familles, hébergement/logement, maraudes
- Accès à l'alimentation
- Santé : PMI, centres de santé, dispositifs médico-sociaux, etc.
- Réussite scolaire et pauvreté : territoires haute qualité éducative, expérimentations relative à la mixité sociale dans l'Éducation Nationale, santé scolaire, etc.
- Obligation de formation et déploiement des parcours contractualisés d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) et des points accueil écoute jeunes (PAEJ)
- Sortants de l'aide sociale à l'enfance (ASE)
- Parcours d'insertion, orientation, décroisement, accès aux solutions d'accompagnement et de formation
- Offre d'accompagnement : garantie d'activité, insertion par l'activité économique, essaiage des expériences
- Accès aux droits, accueils sociaux, *data mining*
- Formation pour le travail social
- La participation
- Engagement des entreprises

Les dates des prochaines conférences des acteurs :

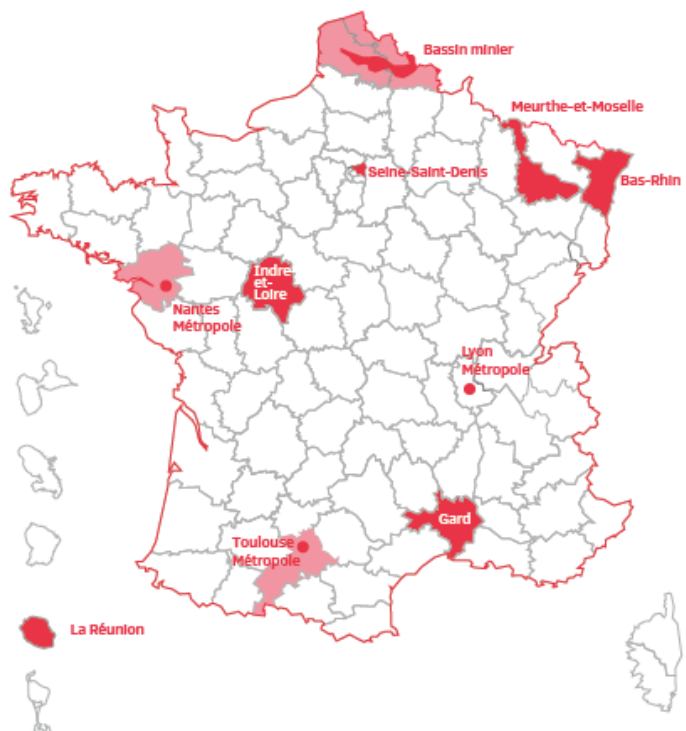
3 décembre 2018 matin / Auvergne-Rhône-Alpes
4 décembre 2018 après-midi / Bourgogne-Franche-Comté
5 décembre 2018 matin / Normandie
6 décembre 2018 après-midi / Occitanie
7 décembre 2018 matin / Hauts-de-France
11 décembre 2018 matin / Bretagne
17 décembre 2018 après-midi / Pays-de-la-Loire
18 décembre 2018 matin / Ile-de-France
19 décembre 2018 après-midi / Nouvelle-Aquitaine
20 décembre 2018 après-midi / Grand Est
21 décembre 2018 matin / Provence-Alpes-Côte d'Azur
1er trimestre 2019 / Corse, Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion, Mayotte

En parallèle à ces conférences, l'Etat met en place une contractualisation avec les départements et les collectivités

L'Etat a défini un cadre de contractualisation qui permet de mobiliser des moyens importants centrés sur des priorités partagées pour lesquels l'ensemble des départements et collectivités s'engagent sur des résultats à atteindre et non plus des moyens.

La contractualisation sera mise en place de manière renforcée et accélérée dans une dizaine de **territoires démonstrateurs** particulièrement impactés par la pauvreté.

En 2009, l'ensemble des départements auront signé.



Contact presse :

Anne-Catherine Ferrari : anne-catherine.ferrari@sante.gouv.fr